

N°378 – 16 septembre 2020

## ◆ Chargée de mission fédérale

Le Bureau de la Fédération a recruté Marie KERGREIS pour conduire des missions fédérales jusqu'à fin février 2021. Elle va réaliser l'accompagnement des centres de l'agglomération de Saintes et de l'agglomération de La Rochelle et coordonner la mission CLAS. Elle connaît bien les centres sociaux puisqu'elle a exercé la fonction de déléguée adjointe au sein de la FD de Gironde pendant 10 ans. Cette organisation transitoire s'inscrit dans un schéma de conduite de changement de l'organisation fédérale engagée depuis un peu plus d'un an. Contact : [m.kergreis.fdcs17@gmail.com](mailto:m.kergreis.fdcs17@gmail.com) / Tél : 06.46.15.03.07.

## ◆ Semaine bleue

De nombreux centres vont une nouvelle fois participer à la semaine bleue, manifestation dédiée aux personnes âgées. Cette année elle se déroulera du 5 au 9 octobre sur le thème : « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire. Un enjeu pour l'après COVID ». La plaquette sera très bientôt disponible sur le site de la Fédé et dans vos centres.



## ◆ AG de la FCSF : en direct !

Cette année, le format de l'Assemblée Générale de la FCSF ne sera pas comme les autres ! Elle aura certes lieu à distance, mais pas en visioconférence ! L'équipe de la rue Montcalm vous a concocté une émission télé, avec un super programme :

des animateurs de folie, des *jingles*, des vidéos animées des rapports et motions, les moments marquants de l'année, des interventions en direct, des sketches, des duplex, de l'interactivité... Tout ça sur un vrai plateau télé, dans un format dynamique et coloré ! Rendez-vous ce **vendredi 18 septembre de 17 h à 20 h** sur [www.centres-sociaux.fr](http://www.centres-sociaux.fr) pour vous y connecter. La Grande émission est ouverte à tout le monde !

## ◆ COVID : réglementations

### • Organisation d'événements

Si vous organisez une manifestation de plus de 100 personnes, vous devrez faire une déclaration en Préfecture. (Pour une manifestation de moins de 100 personnes, il n'y a pas de déclaration à faire). Vous trouverez ce document en pièce jointe et sur le site de la Préfecture de Charente-Maritime.

### • Usage des locaux

Le réseau des Maisons des associations propose un webinar **jeudi 24 septembre** de 10 h à 11 h 30 sur le thème de la responsabilité des dirigeants associatifs quant aux précautions sanitaires dans les locaux utilisés : rappel des définitions des responsabilités civiles et pénales d'un responsable associatif, des bénévoles et des adhérents, rappel du cadre applicable issu du décret du 10 juillet et étude d'un cas pratique. [Je m'inscris au webinar](#)

## ◆ Droits des étrangers

L'association DIEM organise une formation sur le droit des étrangers : rappel du droit applicable en matière d'entrée et de séjour des étrangers ainsi que des sanctions et des mesures d'éloignement les concernant, et information sur l'accès aux différents droits sociaux. La formation couvrira également la protection internationale (la nouvelle procédure de demande de titre de séjour pour les demandeurs d'asile). Une session est organisée à Paris les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, mais elle peut aussi être effectuée dans votre structure, pour un groupe. (Les modalités et le coût peuvent être arrêtés d'un commun d'accord). [en savoir plus](#)



## ◆ Ecran Vert

Le festival se déroulera du 23 au 27 septembre à La Rochelle et dans de nombreuses autres communes du département. Les thèmes de l'année : les rapport hommes – femmes et croissance & décroissance. [voir le programme](#)

Fédéralement et solidairement vôtre.